



Madame, Monsieur,

Les entreprises EIFFAGE ROUTE, BUESA et BORDERES SANCHIS démarrent la phase de préparation des travaux de construction et de pose d'un nouvel ouvrage d'art franchissant les voies SNCF au droit du Chemin de Coussergues.

Dans un premier temps, à compter de jeudi 20 juin pour une durée d'un mois environ, les premiers travaux d'enfouissement des câbles franchissant les voies SNCF débuteront : travaux de génie civil jusqu'à la fin du mois de juin. Puis travaux de tirage de câbles, de raccordement électrique / télécom et de raccordement aux réseaux existants.

Ces travaux ont pour but de requalifier et de dédoubler l'entrée Nord de la ville en créant un nouveau pont routier qui assurera une meilleure desserte du nouveau quartier de Fontlongue. A partir de septembre, les entreprises auront pour tâche de préparer les dispositifs de pose de l'ouvrage de part et d'autre des voies. Puis, en fin d'année, les travaux de pose de réseaux humides débuteront.

Le pont sera quant à lui posé au cours du week-end de Pâques 2025 pour une finalisation définitive des travaux fin 2025.

Sur la première tranche des travaux (enfouissement éclairage public et télécom) qui débutera le 20 juin, la circulation sera modifiée. Seule la circulation des riverains sera maintenue. Vous trouverez ci-dessous un plan des déviations mises en place :

**ZONE DE TRAVAUX – CHEMIN DE COUSSERGUES
DU JEUDI 20 JUIN 2024 AU VENDREDI 12 JUILLET**



Afin de mener à bien ce chantier dans les meilleures conditions, de minimiser les désagréments qu'il pourrait engendrer pour vous, nous tenons à vous assurer que nos collaborateurs seront très attentifs à la mise en place des moyens nécessaires à la bonne gestion des interfaces entre les zones de travaux et leur environnement. En particulier, la vigilance de nos équipes sera permanente pour prévenir les risques et nuisances liés à ce type d'intervention.

Pour parfaire votre information, vous trouverez ci-dessous quelques éléments relatifs au chantier qu'il nous semble essentiel de porter à votre connaissance :

1. Les horaires de travaux sont de 08h00 à 17h00.
2. La signalisation temporaire mise en place (panneaux, balisage, clôture, signaux lumineux...) répond à des exigences réglementaires mais vise surtout à assurer votre sécurité et celle de notre personnel. Nous vous remercions de bien vouloir la respecter.
3. Les accès, les circulations et le stationnement à proximité des zones de travaux peuvent être modifiés temporairement pour des raisons de service et de sécurité. Nous vous prions de bien vouloir nous excuser des éventuelles perturbations qu'ils pourraient occasionner et vous remercions de respecter les dispositions mises en œuvre.
4. Les techniques de travaux et les matériels utilisés seront choisis pour limiter, autant que possible, les nuisances de chantier.
5. La propreté des zones de travaux, et de leurs abords, fera l'objet d'une attention particulière de nos équipes. Nous vous remercions de ne jeter aucun détritrus sur les différentes emprises de chantier.



NOUS VOUS REMERCIONS DE NE PAS STATIONNER DANS L'EMPRISE DU CHANTIER



Restant à votre disposition pour toute information complémentaire, soyez, Madame, Monsieur, assurés de notre total engagement en matière de sécurité et d'environnement.